

CORSUR - Formation du Correspondant sûreté

Code de la formation	CORSUR-2022
Prérequis	Une bonne maîtrise du français parlé et écrit
Description	Formation à la sûreté aéroportuaire destinée aux personnels assurant la fonction de correspondant sûreté au sein d'une entreprise ayant une activité en zone réservée sur les aéroports. Les objectifs sont de connaître les bases de la sûreté, objectifs des mesures, les articles prohibés, les acteurs et leurs rôles et les principales dispositions réglementaires applicables et de connaître les activités et les obligations liées à la fonction du correspondant sûreté. Moyens pédagogiques : Support de formation disponible en ligne Exercices et QCM d'auto évaluation accessibles sur le site Un tutorat à distance asynchrone est assuré par mail en cas de difficultés particulières dans l'apprentissage en utilisant la fiche contact « Nous contacter »
Public	Toute personne assurant la fonction de correspondant sûreté au sein d'une entreprise ayant une activité en zone réservée.
Objectif	Répondre aux attentes de la réglementation, connaître au quotidien les tâches du correspondant sûreté. Acquérir une formation a la sûreté du transport aérien. Connaître les missions de la fonction en référence aux textes réglementaires.
Langue	français
Durée	7 heures
Evaluation finale	Un QCM d'auto évaluation est a réaliser en fin de formation.
Certification	Une attestation de formation "correspondant sûreté" et une attestation de formation 11.2.6 UE 185/2010 "Accès sans escorte à la ZSAR (Badge)" sont délivrées à la fin de la formation.
Validité	Pas de cycle de maintien des compétences.

CORSUR - Formation du Correspondant sûreté

Programme Répondre aux attentes de la réglementation, connaître au quotidien les tâches du correspondant sûreté. Acquérir une formation à la sûreté du transport aérien. Connaître les missions de la fonction en référence aux textes réglementaires.